

12.06.2013 - 17:35 Uhr

Mediapulse: Décision superprovisoire levée

Berne (ots) -

La Cour suprême du canton de Nidwald a levé avec effet immédiat les mesures superprovisoires requises par la chaîne de télévision 3+.

La Cour suprême du canton de Nidwald a levé les mesures superprovisoires que la chaîne de télévision 3+ avait requises contre la publication des données d'audience collectées par Mediapulse depuis janvier 2013. Cette décision entrant en force avec effet immédiat, plus rien ne s'oppose à la publication des données d'audience TV 2013. Le Conseil d'administration de Mediapulse décidera dans les jours à venir de la date de publication de ces données.

Contact:

Mediapulse SA
Nico Gurtner
Responsable Communication
Tél.: +41/58/356'47'53
E-Mail: nico.gurtner@mediapulse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014973/100739504> abgerufen werden.